

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le 15/04/2024

ID : 039-243900420-20240408-49_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 08 avril 2024

Date de convocation

22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 08 avril à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à La Loye au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Adhésion à Relais d'Entreprises

N°49/2024

Nombre de membres

40

Présents

33

Représentés

3

Excusés

6

Votants

36

Présents

Mesdames Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Alixant, Pate, Mourot, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Joffre.

Excusés Mmes Paillet (procuration à Joëlle Alixant), Sermier (procuration à Sandra Hählen), Faivre, Falcinella-Gillard, MM. Truchot (procuration à Etienne Rougeaux), Théry.

Absents M. Coutrot.

Vu la délibération n°82/2019 du 25 mars 2019, par laquelle le Conseil communautaire a validé l'adhésion et l'affiliation au réseau Relais d'Entreprises,

Vu la délibération n°111/2019 du 9 mai 2019, par laquelle le Conseil communautaire autorisait le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cet espace de travail collaboratif,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide l'adhésion de la Communauté de communes au réseau Relais d'Entreprises pour l'affiliation de l'espace de travail collaboratif de Chamblay pour 2024,
- Autorise le Président à signer les actes à intervenir.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Valot
Secrétaire de séance

